

ÊTRE PARENT

Est-ce obligatoire de donner les gouttes de vitamine D?

Publié le : 04 février 2020

Oui, pour éviter les carences en vitamine D, il convient d'administrer dès la naissance des gouttes de vitamine D chaque jour. Lorsque l'enfant est plus grand, le médecin peut proposer un relai par des ampoules à administrer moins fréquemment.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55